



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Western Fair	London			
Date	Lundi 30 décembre 2019	Heure de départ	18 h 15		
Conditions météorologiques	Venteux (Temp : 2 °C)				
État de la piste	Bonne (Variante 1 s)				
Nombre de courses	11	Nombre de course de qualification	0	Nombre total d'inscriptions	100
Paris mutuels	653 422 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Minler, Jeff	Peters, George	Pote, Emma

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

Bureau

Robert Shephred a été autorisé à se retirer d'une course.

Mark St Louis est exempté de sa monture pour la Course 11.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Examen du bris par le numéro 1, « Vegas Mach », après le départ. Le numéro 1 a causé une interférence au numéro 8, « Unsullied ». Aucun placement. Le numéro 8, « Unsullied », a eu de l'équipement brisé (entraves) après le poteau de ½ mille et il a fait une sortie.

Course 4 – « Think Ima Champ » est arrivé distancé et devra se qualifier.

Course 3 – Examen du bris par le numéro 3, « Mach Art in Motion ». Il a terminé 5^e, aucune infraction signalée.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Enquête au départ. Le numéro 6, « Dusty Lane Titan », a fait un bris et ne se trouvait pas à l'intérieur du poteau de remboursement. Remboursement. 15 555 \$.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/gxEhUIFGCK8>

Course 6 – Reprise du numéro 1 sur le numéro 8.

Ryan Holliday sera présent pour l'examen de sa stimulation.

Course 7

Le meneur Sylvain Lacaille a été reconnu coupable d'avoir enfreint les règles de la CAJO 22.23.03 (b), 22.23.05 (a+b) et la directive de politique 3-2019. M. Lacaille a effectué une action du poignet au-delà de ce qui était acceptable durant sa stimulation. Il s'agit de sa 3^e infraction en moins d'un an. Pénalité de 500 \$ ainsi qu'une suspension de conduite de 15 jours qui sera purgée du 17 au 31 janvier inclusivement. Sb 51064.

Course 8 – Rien à signaler

Course 9 – Reprise de départ. Le numéro 3, « Cortez The Killer », a fait un bris et a causé une interférence au numéro 8, « Oldfriendskentucky ».

Le vétérinaire de la piste a examiné le numéro 3, « Cortez The Killer », après la course et n'a trouvé aucun problème de santé.

Course 10 – Nouvel alcootest pour les meneurs de cette course.

Enquête avant le départ. Le numéro 1, « Im Not Bad », a eu de l'équipement brisé (entraves) avant le départ. Il a fait une sortie. Remboursement de 26 367 \$.

Vidéo pour l'enquête – https://youtu.be/N0TtK8_G3w8

Course 11 Examen du bris d'allure du numéro 4 au départ, aucune infraction signalée. On a aussi vérifié le bris par le numéro 8, « Drama Llama », avant le ½ mille; l'interférence a été notée pour les numéros 1 et 8, aucun placement.